



COMMUNIQUÉ
Paris, le 03 décembre 2020

LANCEMENT DU DISPOSITIF ESMS X CLUBS : PARTAGEONS LE SPORT ENSEMBLE !

À l'occasion de la Journée Internationale des personnes handicapées, ce jeudi 03 décembre 2020, le Comité Paralympique et Sportif Français a lancé un nouveau programme intitulé ESMS X CLUBS. L'objet de cette initiative est simple : mettre en lien plus de clubs sportifs et d'établissements médico-sociaux afin d'organiser des actions sportives.

Né d'un constat simple : le lien entre les établissements médico-sociaux et le mouvement sportif fédéré est mutuellement bénéfique. C'est pourquoi le CPSF a initié ce programme afin de servir **3 grandes ambitions** :

- Accroître et pérenniser le nombre de personnes relevant d'un ESMS pratiquant une activité sportive régulière
- Favoriser les liens et interactions entre le milieu médico-social et les structures sportives fédérées afin de multiplier les passerelles
- Mieux intégrer le sport dans le projet d'accompagnement personnalisé des personnes accueillies en établissement

Convaincu que favoriser les liens entre les clubs et les établissements est bénéfique pour tous, le CPSF a tenu à proposer un accompagnement ciblé à la mise en lien entre les clubs et les ESMS soit par l'aide à l'identification des établissements cibles grâce à la mobilisation de ses réseaux, soit par un conseil & un suivi à l'opérationnalisation du projet ou soit par un accompagnement financier de **2500 euros par projet**.

« Ce dispositif gagnant-gagnant est une grande opportunité de renforcer le lien entre le mouvement sportif fédéré et le milieu médico-social afin de développer toujours plus la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap. Nous sommes convaincus que ces actions peuvent donner lieu à des collaborations durables ; encrées sur le long terme entre le milieu sportif « ordinaire » et les structures d'accueil. Pour répondre à ces ambitions, le CPSF s'engage à mettre en place un accompagnement ciblé avec comme objectif pour 2021 le soutien à plus de 30 projets. » Marie-Amélie LE FUR, présidente du Comité Paralympique et Sportif Français

Plus d'informations sur notre [site internet](#)

CONTACT PRESSE

medias@france-paralympique.fr / 06.65.75.71.25

Partenaires Mondiaux

Partenaires Premium

Partenaire Officiel

